Besoin, désir, droit et privilège

Peux-tu différencier un besoin d'un désir et un droit d'un privilège? Ce sont des termes abstraits. Voici deux tableaux pour t'aider à les différencier.

Tu peux distinguer un **besoin** d'un **désir** à l'aide de ces exemples :

Besoins	Désirs
– se vêtir (p. ex., un chandail, un pantalon, une tuque) – se nourrir (p. ex., de l'eau, des légumes, des fruits) – se loger (p. ex., une maison jumelée, un appartement)	– se vêtir de vêtements d'une marque à la mode – manger du dessert, des croustilles et des bonbons – avoir un chalet au bord de l'eau avec une salle de jeux et une piscine

Le terme *droit* fait référence à une liberté fondamentale reconnue à tout le monde, tandis qu'un *privilège* est un avantage particulier accordé à une personne ou à un groupe de personnes, par rapport à d'autres membres ou groupes de la société. Voici quelques exemples :

Droits	Privilèges
– à l'éducation – de fonder une famille – à des soins de santé – à la protection – de circuler au Canada – de s'instruire dans sa langue maternelle	– d'assister à une fête organisée par l'école – d'utiliser le laboratoire d'informatique de l'école – de manger au restaurant avec la classe – de faire une sortie de classe – d'aller à la bibliothèque de l'école – d'écouter de la musique en classe

© CFORP